

**Cinéma**  
CINÉMA ITINÉRANT EN MILIEU RURAL  
**SAUSSES**  
SALLE LE PRÉAU  
**LUNDI 27 DÉCEMBRE**  
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 12 ANS ET 2 MOIS

**ENCANTO**  
LA FANTASIQUE FAMILLE MARIQUETE  
**18H**

**LES BODIN'S**  
EN THAÏLANDE  
ILS DÉBARQUENT AU CINÉMA!  
**20H30**

ENTRÉE **5€**

Horaires & programmes ☎ 0 789 089 556 🌐 cinemadepays.wixsite.com/cinema

ALPES PROVENCE | RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES | CNRS | ALPES CANTON DE SAUSSES | ALPES CANTON DE SAUSSES | ALPES CANTON DE SAUSSES

### Comité des Fêtes

Un grand bravo au comité des fêtes de Sausses pour l'organisation des dernières manifestations, qui a réussi malgré les contraintes sanitaires, à nous proposer des animations de grande qualité avec la prestation théâtrale de LOU FICANAS et le repas raclette le 27 novembre ainsi que le spectacle de BADI LE CLOWN et la venue du PERE NOEL le 11 décembre !



**Le Petit Journal**  
**Saussois**

**N°147**  
Décembre 2021

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal - Réalisé et imprimé par nos soins  
N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.mairie-de-sausses.org>



### Joyeux Noël et Bonnes fêtes à tous

L'année 2021 se termine et à l'heure du bilan, nous pouvons dire qu'elle a été très riche en événements importants pour notre municipalité.

De très nombreux travaux et aménagements ont été réalisés : réhabilitation du four communal, redynamisation de la Guerite, réhabilitation du pont du Riou, agrandissement du cimetière ...

Mais également des décisions très importantes comme le passage de notre régie des eaux à la régie intercommunale des eaux des Alpes d'Azur Mercantour.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres du conseil municipal et notre secrétaire de Mairie pour la qualité du travail réalisé.

De plus, durant l'année 2021 notre commune a vu s'installer de très nombreuses nouvelles familles. Je n'ai aucun doute que ces nouvelles familles seront bien intégrées et que nos valeurs d'unité, de solidarité et de bienveillance continueront de se développer au sein de notre population.

A l'approche de 2022, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons de pouvoir profiter de vos familles et de vos proches, de pouvoir vous reposer et vous ressourcer.

Pour terminer cet édito, je tiens à remercier les nombreux participants qui sont venus à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre.



Bon bout d'an et à l'an que ven !



## Permanence Direction Générale des Finances Publiques



Communauté de Communes  
ALPES PROVENCE VERDON

**PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LA**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**ANNOT :**  
04 92 30 07 90  
rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup> Mardi Matin du mois

**CASTELLANE**  
04 92 83 77 19  
rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup> Mercredi après-Midi du mois

**ENTREVAUX :**  
04 92 30 07 90  
rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>em</sup> lundi après-Midi du mois

UN SERVICE DU RÉSEAU  
FRANCE SERVICE / CMS

## Boîte à livres



Une **boîte à livres**

a été installée dans l'abri public à l'entrée du village.

N'hésitez pas à emprunter et déposer des ouvrages !



## Etat Civil

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de deux de nos aînés et figures de Sausses en ce mois de décembre :

**Florent PEYRON** né à SAUSSES le 28 juillet 1930, décédé le 1er décembre 2021

**Simone DALMASSO née RENOUX** née le 29 Janvier 1935, décédée le 11 décembre 2021

Nous adressons toutes nos plus sincères condoléances à leur famille et leurs proches.

## REGLES DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION POUR LA PERIODE HIVERNALE :

La municipalité souhaite vous informer que :

**Les pneus neige sont obligatoires** sur la route départementale «l'embranchement» et sur toutes les voies communales.

En cas de précipitations neigeuses, **il est INDISPENSABLE de laisser le passage libre pour le chasse-neige.**

Il convient donc de ne pas stationner dans des zones où la chaussée fait moins de 4m de large, par exemple ne pas stationner dans la traversée du village si la météo annonce un épisode neigeux.

Lors des épisodes neigeux , il est recommandé **d'utiliser les parkings du pont à l'entrée du Village.**

ils sont plats, bien exposés et à proximité de la voie départementale qui est déneigée en priorité.

La commune met à disposition des habitants des sacs de sel : de nombreux sacs de sel sont disposés aux endroits stratégiques, n'hésitez pas à demander à la mairie s'il en manque dans une zone en particulier.

**Attention, si la mairie fournit le sel, il convient à tous les habitants de procéder eux-mêmes à bon escient au salage des zones à risques.**

La mairie dispose d'un contrat avec un prestataire pour le passage du chasse-neige sur les routes communales lors d'importantes chutes de neige.

En revanche, il n'est pas possible de faire passer le chasse-neige sur les voies privées.

**De même il est important de noter que le déneigement des ruelles du village doit se faire par tous.**

